

# LA FRANCE A MAL À SA LIBERTÉ D'EXPRESSION

LE 25 MARS 2010 ULRICH

Depuis plusieurs mois, je constate qu'un thème revient plusieurs fois sur le devant de la scène, en France: celui de la liberté d'expression. [...] De part et d'autres de l'Atlantique, deux pays se firent le garant de la liberté d'expression et s'inscrivent historiquement, avec tout le poids de la légitimité, dans un débat continu.



Depuis plusieurs mois, je constate qu'un thème revient plusieurs fois sur le devant de la scène, en France: celui de la liberté d'expression.

J'observe, du haut de ma chaire d'expatrié volontaire, que ce débat n'est qu'un des nombreux symptômes d'une France et de ses habitants en proie à un affreux doute.

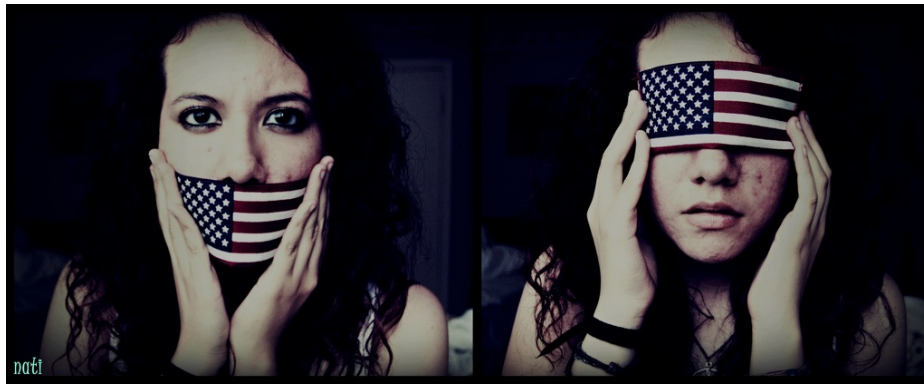
Le débat sur l'identité nationale en est une des manifestations, ses abstentions records à chaque élection un autre et ce vieux serpent de mère qu'est la liberté d'expression alimente régulièrement ce vieux fond de pot. Les français ont aussi cette incroyable faculté à cristalliser leurs passions sur des détails et à s'enflammer dès que l'un d'entre nous se mouche de travers.

**L'affaire Frêche en est un exemple et le futur possible limogeage de Zemmour/Guillon, un autre.** J'ai constaté aussi, qu'en France, on aime beaucoup juger les gens à l'aune des petites phrases sorties de leurs contextes. Est-ce un vieux réflexe hérité de la Révolution Française, lorsque le jury populaire fut institué ?

**En tout cas, une chose est certaine, celui sur la liberté d'expression** est un débat qui remonte aux calendes grecques, depuis le jour où deux pays, en très peu de temps, l'inscrivirent l'une dans sa constitution et en fit son premier amendement et l'autre dans une charte des droits de l'homme.

**De part et d'autres de l'Atlantique, deux pays se firent le garant de la liberté d'expression** et s'inscrivent historiquement, avec tout le poids de la légitimité, dans un débat continu. Cependant, le concept de la liberté d'expression ne prit pas le même chemin en France et aux Etats-Unis. Deux tendances se sont toujours affrontées et si aux Etats-Unis, l'une s'inscrivit durablement, ce fut en France une toute autre affaire.

## Deux conceptions différentes



**Nul besoin de répéter que la liberté d'expression est un de nos droits fondamentaux.** Dans nos pays occidentaux, ce droit n'est guère remis en cause, il s'est inscrit dans notre ADN. Mais est-ce un droit absolu ? Poser ainsi le débat sur la liberté d'expression prend un tout autre sens.

**Pour la défense de ce droit, deux camps se sont toujours opposés.** Et il faut remonter à la Révolution Française pour en connaître l'origine. Les français ne se doutent pas (du moins, plus) que la rédaction de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen fut l'objet d'âpres débats au sein de la Constituante.

**Ce fut le premier travail de l'Assemblée Nationale.** Les travaux commencèrent le 09 juillet 1789, le texte fut voté le 26 août mais ne fut ratifié que le 5 octobre par Louis XVI sous la pression populaire et entra en vigueur que le 3 novembre. L'un des débats les plus soutenus fut celui autour de la liberté d'expression.

D'un côté, **Emmanuel-Joseph Sieyès**, que les français ont certainement oublié, mais qui est l'une des figures marquantes de la Révolution Française, puisqu'il écrivit le texte fondateur « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? » et fut le rédacteur du serment du Jeu de Paume ; de l'autre, **Marat** et **Robespierre** qu'on ne présente plus.

**Sieyès voulait que la liberté d'expression soit limitée et encadrée par la Loi ; Marat et Robespierre estimaient, au contraire, qu'elle devait être indéfinie et illimitée**, rejoignant ainsi le combat de Voltaire. La motion supportée par les partisans de Sieyès l'emporta et s'inscrivit dans l'article 11 de la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen** :



***La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.***

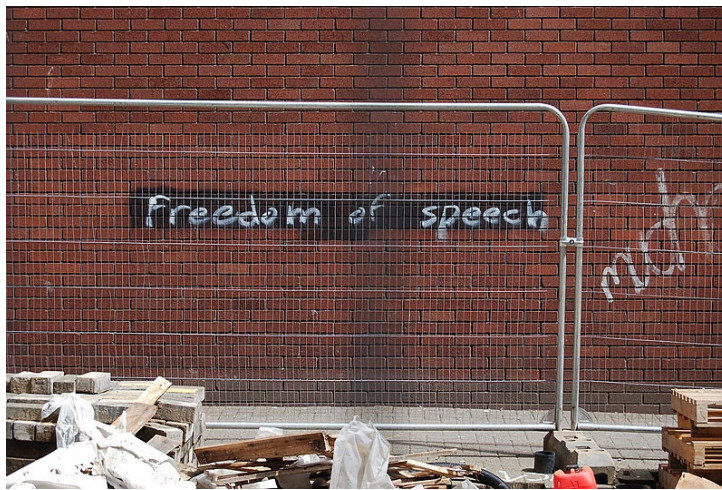


En clair, **ma liberté d'expression s'arrête là où commence celle des autres.**

Contrairement, aux Etats-Unis, où l'on conçoit facilement qu'on puisse laisser le Klux Klux Khan avoir pignon sur rue et en même temps, mettre le combat pour les Droits Civiques au cœur des préoccupations citoyennes, on constate que les américains sont farouchement attachés à cette liberté qui est pour eux le dernier rempart contre toutes formes de tyrannie. Dans sa **préface** à l'essai de Noam Chomski, *De la guerre comme politique étrangère des Etats-Unis*, Jean Bricmont expliquait parfaitement cette **différence entre la position Sieyès et celle américaine, soutenue par le même Chomski.**

En France, cette liberté d'expression (« ce pragmatisme libertaire et économique ») a du mal à trouver un écho. Il y a même une certaine hostilité à imaginer que l'on puisse dire tout et son contraire.

## **Les crispations françaises**



**Qu'en 2010, on puisse encore lire dans la presse, sur Internet que la liberté d'expression est en danger**, démontre bien que les français ne sont pas fondamentalement à l'aise avec cette liberté d'expression, telle qu'elle a été définie depuis plus de 200 ans. Elle se manifeste par une crispation permanente des acteurs et des citoyens sur le sujet, à chaque fois qu'une personnalité est supposée avoir dit quelque chose qui heurte une sensibilité.

Malheureusement, là où Sieyès s'est quelque peu fourvoyé, c'est la propension des français à se confronter, violemment ou pas, sur tout et n'importe quoi et à donner une valeur morale à la liberté d'expression. Cette notion du bien et du mal pourrit le débat en France. A ce jeu pervers des petites phrases, brandir d'un côté la liberté d'expression et de l'autre, le Droit, permet d'évacuer à grands seaux d'eau le débat d'idées. **Cette morale à la française leur interdit de concevoir le débat et l'échange des idées, dans un cadre serein.**

**Oui, Guillon et Zemmour ont le droit de dire ce qu'ils ont dit.** Quels contre-arguments peut-on leur opposer sans que ça ne devienne une foire d'empoignes et sans que le poulailler des bien-penseurs monte sur ses ergots et agite le chiffon rouge de la Loi ?

Oui, Frêche a le droit de dire ce qu'il pense sur les Harkis, Fabius, etc. La réaction intelligente aurait été de lui opposer un débat, au lieu de crier haro sur le baudet.

**Que nous soyons d'accord ou pas, nous perdons en n'écoutant pas les gens.** Généralement, les tenants de la ligne Sieyès donnent rarement une réponse claire à cette question fondamentale : encadrer la liberté d'expression, interdire certains propos, soit, mais à partir de quels critères et quoi ? Quels motifs invoque-t-on ? Au regard ce qui se passe en France, ces derniers temps, ce serait la nocivité du discours et le caractère odieux des propos ? Jean Bricmont et Noam Chomski apportent des réponses des plus éclairantes à ces questions. Il est temps de les lire et les relire.

> **Article initialement publié sur l'individu Incertain**

> **Illustrations par yoshiffles par Walt Jabsco et par [nati]**

#### NIGHTFREAKS

le 26 mars 2010 - 11:49 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Un autre bel exemple du jour concernant la Liberté d'Expression en France en 2010 <http://tinyurl.com/ycbx9o2>*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

#### OLIVIER RAVARD

le 26 mars 2010 - 12:05 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*J'avais déjà dit sur le Blog d'Ulrich tout le bien que je pensais de son article.*

*En le relisant ici, je redis tout le bien que je pense de cet article : brillant, voilà. Une qualité de point de vue comme celui-ci, vous n'en croisez pas à tous les coins du web. Voilà le genre de choses qui vous fait vous coucher moins con.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**ADMIN**

le 26 mars 2010 - 16:54 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



+1 /-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**JULIEN**

le 27 mars 2010 - 20:35 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



regardez juste en italie  
c'est vraiment ça le manque de liberté.  
nous ... bon, c'est vraiment correct non?

[http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/03/26/mise-a-la-porte-de-la-rai-la-politique-rentre-par-la-fenetre-d-internet\\_1324677\\_3214.html](http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/03/26/mise-a-la-porte-de-la-rai-la-politique-rentre-par-la-fenetre-d-internet_1324677_3214.html)

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**ZANZIBAR**

le 28 mars 2010 - 18:38 &amp;bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour à tous.

Dans notre pays démocratique???? la liberté d'expression a de moins en moins bonne presse. Alors français, françaises il est temps de se réveiller. Cela fait trop longtemps que le peuple est foulé aux pieds dans ce pays. 1789 ça ne vous rappelle rien. Et l'abolition des privilèges, ils sont sortis par la porte mais ils sont rentrés par la fenêtre depuis bien longtemps et se reproduisent de façon exponentiel. Monsieur Chirac nous faisait de grands discours sur la fracture sociale mais ne nous a jamais expliqué son mécanisme. C'est pourtant très simple, explication: vous prenez par exemple le salaire d'un grand patron du CAC40 qui gagnait il y a trois ans 2.300.000€/an. Grâce à son conseil d'administration il s'octroie une augmentation sur trois ans de 30% ce qui fait +690.000€/an soit un nouveau total annuel de 2.990.000€. La prochaine fois qu'il aura une augmentation de 30% cela fera donc + 897.000€ et ainsi de suite. Prenons maintenant un salaire de 25 000€ annuel, là déjà très gros changement il y a extrêmement peu de chance qu'il soit augmenté de 30% en 3 ans, disons plutôt 3% cela fait donc + 750€ soit un total de 25750€. Voilà la preuve est faite l'écart se creuse à un vitesse jamais atteinte. Alors vous comprendrez qu'il est temps de se réveiller. Mais comment? Tout d'abord en allant voter. Deuxièmement en se syndiquant, mais là nouveau problème le choix est difficile, ce sont toujours les mêmes syndicats depuis des décennies qui n'ont plus la cote il faut bien l'avouer. C'est ici qu'interviennent nos jeunes diplômés, qu'attendent-ils pour fonder de nouveaux syndicats plus à leur image. Je propose même un sigle l'U.F.F. , c'est symbolique l'Union Fait la Force. Oui en effet il est temps de se regrouper sans quoi nous allons tous y passer. Jetez un oeil vers les pays comme la Suède et la Norvège où 70% des actifs sont syndiqués cela se passe beaucoup mieux quand en France nous atteignons péniblement 7%.

Ensuite il y a une grosse opération à mener auprès de tous nos députés, faire reconnaître la valeur du bulletin blanc. J'accomplis mon DEVOIR DE CITOYEN en allant voter et mon vote n'est pas comptabilisé, c'est cela une démocratie? Si cela ne bouge pas portons l'affaire devant la cour Européenne. Peuple français, tu dois reprendre le pouvoir, prendre ton destin en mains.

Merci

Le peuple a besoin d'un nouveau meneur qui décide de prendre à bras le corps la défense du peuple français. Français françaises arrêtez de vous laisser lobotomiser, réagissez. Vous ne voyez pas comment les différents gouvernements qui se succèdent vous endorment comme du temps de Rome, en vous donnant des jeux et du cirque, voir le niveau plus que nul des émissions télé de merde dont on vous gave.

Alors je fais appel à nos jeunes, il y a j'en suis sur un Robespierre ou un ..... en sommeil quelque part.

Le bon sens doit être remis là où il n'aurait jamais du quitter sa place, l'esprit de responsabilité, nous sommes tous embarqués dans le même bateau c'est à dire que nous devons TOUS abandonner un de nos sacro-saint droit acquis pour le bien et le profit (au sens noble, il ne s'agit pas là de finance) de tous. Nous devons remettre en avant la valeur de l'exemplarité, et oui arrêtons de montrer à longueur de journée une minorité de casseurs, et donnons au pays un nouvel élan en montrant la grande majorité



de nos jeunes qui réussissent, donnons leur la parole afin de montrer aux autres que cela est possible, tout cela dans un vrai esprit de fraternité et d'égalité. Pourquoi nous ne croyons plus en nos femmes et hommes politiques actuels, parce qu'ils sont tous issus des mêmes bancs d'école et c'est le règne du copinage, des magouilles en tout genre et des arrangements avec les autres anciens copains de classe, ceux qui détiennent les rênes des grosses entreprises, les rois de la finance. Alors cela donne les taux d'abstention actuel, le désintérêt total du peuple français et par la même son asservissement grandissant. Ca vous plait vous d'être les serfs du 21<sup>e</sup> siècle? Réveille toi peuple français, que naisse en ce printemps un grand sursaut d'orgueil, affranchit toi du joug de la société de consommation, ou bien crève jusqu'au dernier dans le ruisseau!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### JOHNNY POP

le 11 août 2010 - 11:46 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Conceptions différentes qui marquent une grosse différence de philosophie. On peut tracer un parallèle sur l'attitude des Etats Unis face au communautarisme. En France, nous restons fondamentalement jacobins, et avons besoin que les immigrés s'intègrent et se fondent dans la masse. Les valeurs les plus importantes doivent être partagées par tous, et ne pas être remises en causes par des religions ou des idéologies.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### GAWELLE

le 4 janvier 2011 - 1:04 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



ouai ok mais en attendant chez nous aussi on n'a plu de liberté d'expression. Il suffit d'allumer votre poste : entre des humoriste qui n'ont le droit de passer à la télé (soi-disant pour des propos raciste- qui n'ont pas eu lieu) alors qu'à côté on a un président raciste (Sarko, petit Lepen) des programmes de "gauche" en mois, des pubs en plus, et ce qui me frappe le plus c'est les pubs de l'UMP. Oui seul l'UMP fait et diffuse des spots publicitaires sur nos écrans en nous demandant d'adhérer. Déjà je n'ai jamais vu ça, un parti politique qui fait de la pub pour engranger des adeptes, tel une secte. Mais en plus, comme la télé est devenu "droite" apparemment seul le spot de l'UMP est autorisé, où sont les pubs pour les partis de gauche et autre parti de droite dans ce cas ?!!! c'est quoi ce lavage de cerveau!! c'est quoi cette liberté d'expression! Tout est limité, surveillé sauf l'UMP. Bientôt, si ce n'est pas déjà le cas, il suffira de montrer sa carte de l'UMP pour que les flics te laissent tranquilles. Tout est corruption en France, mensonge. Il n'y a déjà plu d'égalité, il n'y a donc du coup plu non plus de fraternité. Et la liberté s'il nous en reste elle doit être imaginaire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE